
Refonte du site internet et création d'une rubrique dédiée au "Défi-7"

Sydevom de Haute Provence

Avenue Pierre Gassendi La Sève - ZA La Cassine

4310 Peyruis

[Voir le site internet](#)

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Le SYDEVOM s'est engagé depuis le 10 décembre 2010 dans un Programme Local de Prévention des déchets portant sur la quantité et la nocivité des déchets produits sur son territoire. Le SYDEVOM a donc mis en oeuvre depuis 2011 un programme d'actions visant à réduire de 7% en 5 ans la production de déchets.

Dans le cadre de son action n°1 "communication sur la prévention et le Programme Local de Prévention" faisant partie intégrante de l'axe n°1 du Programme Local de Prévention (sensibilisation des publics à la prévention), l'équipe du SYDEVOM a décidé de remanier entièrement son site Internet et d'y créer une rubrique spécifique aux actions de son "Défi 7" (programme local de prévention des déchets).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Faire connaître l'engagement du SYDEVOM de Haute Provence et informer des actualités du Programme Local de Prévention aux habitants de son territoire
- Sensibiliser les Hauts Provençaux à la réduction des déchets et aux bons gestes
- Positionner la prévention comme un engagement égal au tri des emballages, verre et journaux-magazines

Résultats quantitatifs

À ce jour, 712 personnes ont consulté le site internet du SYDEVOM depuis le début de l'année 2014.

Résultats qualitatifs

Indéterminés à ce jour

MISE EN OEUVRE

Planning

- Choix d'une agence de communication
- Réunions avec l'agence
- Travail en interne sur la nouvelle hiérarchie et les nouvelles rubriques
- Groupe de travail avec élus et techniciens

Septembre 2012 : début de l'action

Mars 2013 : mise en ligne du nouveau site internet

Moyens humains

Toute l'équipe du SYDEVOM a travaillé sur cette action.

Au niveau prestataire : une directrice artistique + une chef de projet

Moyens financiers

Réalisation :

- Conception graphique : 2 300 €
- Mise en place d'un nouveau CMS (solution de gestion des contenus) : 2 500 €
- Formation à l'outils "gestion des contenus" : 800 €

TOTAL : 5 600 € HT soit du **5 992 € TTC**

Hébergement du site internet : 360 €/an

Moyens techniques

- Matériel informatique
- Connexion internet
- Logiciels de création et d'illustration (pack Adobe, Photofiltre...)

Partenaires mobilisés

- Collectivités adhérentes
- Élus

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Aucun commentaire

Difficultés rencontrées

- Défi -7%
- Rubrique trucs et astuces

Recommandations éventuelles

- Pensez à garder du temps pour remplacer les actualités de temps en temps (fréquence : 1 fois par mois)
- Continuez d'enrichir le site internet au fil du temps afin de ne pas perdre de "visiteurs"
- Mettre en actualités ou de façon bien visible les nouveaux éléments

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | COLLECTIVITES LOCALES | ORDURES MENAGERES
RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur